



TERMES DE REFERENCE

PROGRAMME D'APPUI A LA MOBILISATION DES RESSOURCES INTERIEURES ET AUX CORPS DE CONTROLE EN REPUBLIQUE DE GUINEE (AMRIC)

Formation des analystes budgétaires en charge de la supervision des EPA

GUINEE, Conakry

Références	Projet AMRIC <u>Composante 4.1.</u> : La DGPEIP a une capacité renforcée dans sa maîtrise des risques budgétaires <u>Résultat 4.1.3.</u> Former les analystes
Intitulé du poste	Expert(e) en gouvernance des organismes publics, organisation et analyse budgétaire et financière
Domaine	Gouvernance financière, organisation institutionnelle, analyse budgétaire et financière
Objet de la mission	Concevoir et animer une formation au profit des analystes de la Direction Technique des EPA
Bénéficiaires	DGPEIP / DT EPA
Pays	Guinée
Durée totale estimée	12 jours

1. Contexte

La mission s'inscrit dans le cadre du Programme d'Appui à la Mobilisation des Ressources Intérieures et aux corps de contrôle en République de Guinée (AMRIC) financé par l'Union Européenne. La composante 4 du projet AMRIC a démarré début 2025 et prend le relais fonctionnel de la composante 3 du Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Economique et Financière (PAGEF, financement AFD).

La composante 4 du projet AMRIC a pour principal objectif de renforcer les capacités de la Direction Générale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés (DGPEIP), une direction technique du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) assurant le rôle de supervision financière des Organismes Publics (OP), à savoir les Entreprises Publiques et Mixtes, ainsi que les Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA).

Contexte spécifique de la mission

Le Directeur Général de la DGPEIP, nommé fin avril 2024, a pour ambition, entre autres, de renforcer les capacités de suivi et d'analyse de la Direction Technique des EPA. Cette dernière est meublée progressivement conformément au cadre organique prévu par l'arrêté A/2023/1056/MEFP/CAB/SGG portant attributions et organisation de la DGPEIP signé en mars 2023. Elle est composée d'un Directeur Technique, de 3 chefs de services et de 10 analystes budgétaires.

Le projet AMRIC accompagne ce processus de structuration et d'organisation, au travers notamment des formations. C'est dans ce contexte que la DGPEIP souhaite l'appui d'un expert pour la conception et l'animation d'une formation dédiée aux analystes budgétaires en charge de la supervision budgétaire et financière des EPA.

2. Objectifs de la mission

2.1. Objectif général

L'objectif général est d'améliorer la supervision de la gestion économique et financière des organismes publics (OP) en Guinée.

2.2. Objectif spécifique

L'objectif spécifique est la conception et l'animation d'une formation de 12 jours au bénéfice des analystes budgétaires des EPA.

3. Contenu détaillé de la mission

Contexte de la mission :

Dans le cadre de la composante 4 du programme AMRIC, le formateur interviendra en appui à la Direction Générale du Patrimoine de l'Etat et des Investissements Privés (DGPEIP) pour renforcer les capacités des analystes budgétaires en charge du suivi des établissements publics à caractère administratif (EPA). Cette mission sera conduite en étroite coordination avec l'expert principal de la composante 4 et l'équipe projet d'Expertise France basée à Conakry.

Objectifs de la mission :

Le formateur aura pour responsabilité de concevoir et d'animer une session de formation axée sur l'analyse budgétaire, financière et la performance des EPA. La formation devra être adaptée au niveau d'expérience des participants (souvent récemment nommés) et à la diversité du portefeuille d'EPA suivis (près de 186 entités de natures variées).

Activités attendues :

- Prise de connaissance du contexte :

- Examiner les documents de référence et s'approprier les enjeux liés au suivi des EPA.
- Participer à un échange préparatoire avec la DGPEIP pour clarifier les attentes, les difficultés rencontrées par les analystes budgétaires, et les priorités stratégiques.
- Tenir compte de la diversité du portefeuille d'EPA (ex. : universités, hôpitaux, agences, fonds) pour adapter les exemples et recommandations.

- Analyse du cadre institutionnel et documentaire :

- Comprendre les rôles et interactions des parties prenantes (Tutelles technique et financière, corps de contrôle, Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique, Direction Nationale du Contrôle Financier, Direction Générale du Budget).
- Étudier les textes de référence : Loi Organique relative à la Loi de Finances, le Règlement Général de Gestion Budgétaire et de la Comptabilité Publique, loi 056 et son décret d'application, guide de supervision des EPA, exemples de documents budgétaires, rapports de gestion et états financiers transmis par les EPA.

- Conception de la formation :

La formation devra couvrir, au minimum, les thématiques suivantes :

- Bref rappel sur la comptabilité à partie double et les états financiers (bilan, compte de résultat, compte financier, tableaux de flux de trésorerie, ...) ;
- Le processus d'élaboration budgétaire des EPA et le rôle des acteurs, avec un focus sur la DGPEIP.
- L'analyse des principaux postes budgétaires et comptables.
- L'introduction aux ratios financiers clés et à leur interprétation
- Le contenu type d'un rapport de gestion, en mettant l'accent sur les éléments utiles aux analystes.
- Une méthodologie d'analyse des risques budgétaires et financiers, adaptée au contexte des EPA.
- Une grille d'analyse de la performance des EPA, combinant l'évaluation de la pertinence des activités au regard des missions et l'appréciation de la qualité de service public rendu.

Le formateur devra également proposer des outils pour prioriser les EPA à suivre de manière approfondie, et encourager les synergies avec les autres acteurs de la supervision.

- Animation de la session :

- Animer une formation en présentiel de 5 jours en présentiel (6 heures par jour) dans les locaux de la DGPEIP.
- Illustrer les apports théoriques à partir de cas concrets transmis par la DGPEIP (exemples d'EPA : une université, un hôpital, l'ANASP).
- Favoriser les échanges, les mises en situation (la manipulation de données sous Excel est souhaitée) et les retours d'expérience.

4. Résultats attendus, principaux livrables

Les analystes budgétaires sont capables de mieux comprendre les enjeux, et la nature de leurs missions et peuvent appliquer les outils présentés.

Les livrables attendus sont :

- Un programme de formation détaillé, présenté au moins 15 jours avant la formation à l'expert principal de la composante.
- Un support de formation autoporteur pouvant servir de manuel de référence pour les analystes budgétaires.
- Un rapport global de la formation incluant une évaluation (question à faire valider par l'expert principal).

5. Durée de la prestation et planning

La mission se déroulera à Conakry et à distance pour une charge totale estimée de 12 jours de travail (7 jours de conception et 5 jours de formation sur place à Conakry).

La formation est à planifier au 4^{ème} trimestre de 2025.

6. Compétences et expériences requises

Qualifications recherchées :

Diplôme universitaire ou équivalent, de niveau Bac+5 en Economie, Finances, Finances Publiques ou tout autre domaine pertinent au regard de la mission.

Expérience professionnelle :

Expérience d'au moins 5 ans d'analyste économique et/ou financier pour des Etablissements Publics Administratifs.

Expérience de formateur-expert sur le domaine considéré.

Bonne connaissance du secteur public en général et des EPA en particulier dans le contexte sub-saharien.

La connaissance du contexte guinéen sera jugée favorablement. A défaut, il est demandé des expériences similaires dans des contextes comparables.

7. Disponibilité, réponse et rémunération

L'expert(e) devra remettre un CV, une note de 2 pages maximum de compréhension de l'analyse demandée et une offre financière (honoraire journalier) pour la sélection des candidatures, au plus tard le 15 septembre 2025. Les frais annexes sont pris en charge directement par EF.

L'offre financière pourra être négociée.

Le versement de la rémunération sera basé sur la soumission et l'acceptation des livrables par Expertise France (avec fourniture des pièces justificatives décrites dans le contrat).

Il sera aussi demandé de fournir les documents administratifs nécessaires à la mission : passeport d'une validité de plus de 6 mois, vaccins à jour, statuts qui permettent de facturer, fiche de renseignements, fiche tiers...

La mission devrait commencer fin octobre. Elle devra se conclure au plus tard le 31 décembre 2025.

8. Organisation de la mission, suivi et pilotage

L'Unité de Gestion du Projet AMRIC sera chargée du suivi et de l'organisation de la mission. L'expert principal de la composante 4 sera le correspondant technique en charge de la bonne réalisation de la mission.

Le bureau Expertise France Guinée sera mis à contribution en fonction des besoins.

Les déplacements seront pris en charge par la cellule d'appui mutualisée d'Expertise France tout comme le support logistique.

Expertise France prend en charge les billets d'avion, les formalités de visa, la réservation d'hôtel, le versement des per diem (185 € par jour pour la restauration et l'hôtel) et les déplacements professionnels sur place.